

DOMAINE TERMITES METROPOLE (CONTINUE)



Modalité au choix : en présentiel ou en formation à distance synchrone (en visioconférence)

Possibilité d'organisation en intra-entreprise (sur devis)



7 heures

TARIF PUBLIC

A partir de 265,00 €

DÉLAI D'ACCÈS

Entre 15 jours et 90 jours suivant
programmation au planning
annuel

NATURE DE L'ACTION

PAC : Action de formation permettant
de favoriser le développement des
compétences des travailleurs

PÉDAGOGIE ET ÉVALUATION

Des quiz d'auto-évaluation (théoriques
et pratiques) sont à réaliser tout au
long du parcours en E-learning,
exercice pratique à partir de cas
pratique en réalité virtuelle 360 °, étude
de plan, corrigés en ligne.

Examen de validation des acquis :

QCM 15 questions (score minimum à
atteindre 60%)

FORMALISATION

Attestation de formation à remettre à
l'Organisme Certificateur (accrédité par
le Cofrac)

PARTICIPANTS



PUBLIC

Toute personne qui souhaite valider sa formation continue dans le cadre du domaine termite (A suivre entre la 1ère et la 4ème année du cycle de 7 ans ainsi que dans les 18 mois précédant la fin du cycle)



PRÉREQUIS

Etre certifié dans le domaine Termite



OBJECTIFS

Répondre aux exigences de formation Continue, conformément à l'arrêté du 1er juillet 2024, applicable au 1er septembre 2024, dans le domaine Termite applicable en France Métropolitaine; Savoir appliquer une méthodologie de réalisation des états relatifs à la présence des termites dans le bâtiment et utilise les outils adaptés à l'activité ; Savoir rédiger des rapports en langue française qui constituent la matérialisation des contrôles effectués.





PROGRAMME

Les nouveautés législatives, documentaires ou normatives. Connaissances du matériaux bois, ses agents de dégradations. Les termites : les notions relatives aux différentes méthodes et moyens de lutte contre les termites. Le diagnostic termite.



FORMATEURS

Formateurs salariés ASE Formation et/ou formateurs partenaires, experts dans le domaine, ayant une expérience dans le diagnostic (entre 5 ans et 15 ans), ainsi que dans la formation au métier du diagnostic (min 5 ans).
(Liste des formateurs avec titres et qualités fournie sur demande)



MOYENS PEDAGOGIQUES

Projection numérique des supports (diapositives commentées, exposés, cas pratique, schémas dynamiques), partage d'expérience terrain, Quiz
Matériel requis : ordinateur (type PC ou tablette), connexion internet, caméra et microphone



ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Les formations Ouvertes à Distance peuvent être suivies par un public disposant d'un handicap physique (hors handicap visuel ou auditif) à l'aide d'un terminal type ordinateur fixe / portable ou une tablette tactile. Un système audio type enceintes est nécessaire pour suivre la formation.

Plus d'infos sur <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits> ou sur www.agefiph.fr

Pour toute question notre référent Handicap reste joignable au 04.66.21.21.46



SATISFACTION

Taux de satisfaction :

Variable non renseignée %

Taux de réponse : 0% (0 participants ont répondu / 0 n'ont pas répondu)



ASE FORMATION

5 Avenue de la Dame – ZONE EURO 2000 – 30132 CAISSARGUES

SIRET 44781273600026 - Déclaration d'activité 91300304330 (Occitanie)

ASE-FORMATION.COM

04 66 21 21 46

